

Plus vite ! Certes, il ne s'agit que de prévisions. Mais l'annonce, en pleine COP23, du Global Carbon Project (GCP, un consortium international qui réunit des scientifiques et des institutions de plusieurs pays), selon laquelle les émissions mondiales de CO₂ devraient augmenter de 2 % en 2017 après trois années de stabilité est évidemment une très mauvaise nouvelle. Comme nous l'indiquions dans notre [lettre](#) précédente, cette information nous rappelle brutalement que les efforts sont trop timides, que les initiatives affichées par certains acteurs sont parfois surestimées, que les effets des mesures engagées ne sont pas toujours immédiats et que certains secteurs d'activité doivent modifier en profondeur leur modèle d'affaires et accélérer les ruptures technologiques. D'où l'importance de saisir à bras-le-corps, dès aujourd'hui, les problèmes qui apparaissent avec l'émergence d'une nouvelle économie, comme celui de l'extraction des ressources minières nécessaires au développement des solutions de stockage d'énergie.

INSTITUTIONS, REGLEMENTATIONS

Partage de valeur, Kenya, hydrocarbures

Le Kenya va reverser 30 % des revenus pétroliers aux autorités et communautés locales

En 2012, la compagnie pétrolière britannique Tullow Oil a découvert d'importantes réserves de pétrole, estimées à 750 millions de barils, dans l'une des régions les plus pauvres du Kenya, **le comté de Turkana**, dont 90 % des habitants (soit 1,17 million de personnes) vivent sous le seuil de pauvreté. Bénédiction pour les uns (grâce aux recettes fiscales), malédiction pour les autres, qui craignent surtout d'hériter des inconvénients de l'exploitation de l'or noir (pollution, pression sur les ressources hydriques, limitation de l'accès aux pâturages...) sans bénéficier des avantages, en particulier financiers, qui sont souvent, dans pareil cas, transférés au gouvernement central. Après d'âpres discussions entre le gouverneur du comté, Josphat Nanok, et le pouvoir central, **le Parlement kenyan s'est rangé aux exigences du gouverneur en acceptant d'octroyer 20 % des revenus du pétrole aux autorités locales et 10 % aux communautés locales**. Reste maintenant à recueillir le consentement libre, préalable et éclairé (CLIP) des populations pour toutes les opérations qui seront menées par Tullow Oil, comme le prévoit le règlement de la Société financière internationale (SFI, une filiale de la Banque mondiale) qui a participé au financement du projet. Or si des améliorations ont été enregistrées depuis un an, des progrès doivent encore être réalisés, comme le relève un [rapport](#) de l'association Oxfam publié au début du mois de novembre 2017.

Foncier, Madagascar

Madagascar lance un projet pilote en faveur d'une gouvernance foncière responsable

Les réformes de la [gouvernance foncière](#) en Afrique constituent un enjeu considérable pour la planète et la sécurité alimentaire du continent. Madagascar figure parmi les pays qui semblent adopter une politique acceptable en la matière. En partenariat avec l'Agence allemande de coopération internationale pour le développement (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, GIZ), **le gouvernement malgache vient en effet de lancer un projet pilote pour la promotion d'une politique foncière responsable** (ProPFR) dans la région de Boeny au nord-ouest du pays. Le projet vise notamment à améliorer les « *procédures de sécurisation des droits d'utilisation et de propriété de terres par la population rurale* » et cible en priorité les femmes chefs de famille et les groupes marginalisés. Pour autant, tout n'est pas parfait dans le pays et nombre d'associations continuent à s'inquiéter des intentions du gouvernement, manifestées avec plus ou moins de transparence, de faciliter l'accès des investisseurs étrangers aux terres, voire de les leur céder, en dépit de l'interdiction prévue par la législation.

OUTILS POUR LA RSE ET L'ISR (indicateurs, tendances, initiatives, études)

Santé-sécurité, France

L'addiction en milieu professionnel : un fléau peu pris en compte par les employeurs

Lors d'un congrès organisé les 13 et 14 novembre par l'association Addictologie et travail (Additra), la fédération Addiction, l'Institut de recherche et d'enseignement des maladies addictives (Irema) et la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, plusieurs intervenants ont déploré la consommation d'une quantité toujours plus importante de substances, licites ou illicites, dans le milieu professionnel. **Ces produits sont, le plus souvent, utilisés pour faire face à des situations de stress**, de maltraitance managériale ou de surcharge de travail, ou pour accroître les capacités. Certains praticiens

indiquent qu'ils rencontrent de plus en plus de patients dont **les fonctions neuropsychologiques sont atteintes, parfois de manière irréversible, notamment chez les très hauts cadres et chez les femmes.** L'Agence pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) regrette, quant à elle, que cette problématique soit si peu considérée par les employeurs et les syndicats. Il s'agit pourtant d'un aspect de la responsabilité sociale dont la prise en compte bénéficierait autant aux entreprises qu'aux salariés et à la société. Ces constats rejoignent les conclusions formulées par l'Académie nationale de médecine en octobre dernier ([IE n° 267](#)).

PARTIES PRENANTES ENGAGEES

Chaîne d'approvisionnement, Turquie, textile

Zara va créer un fonds pour indemniser les ouvriers d'un sous-traitant en faillite

Depuis une trentaine d'années, la tendance incitant les donneurs d'ordre à élargir leur champ de responsabilité sociale et à garantir aux salariés de leurs sous-traitants l'accès aux droits sociaux élémentaires (droits syndicaux, sécurité, rémunération décente...) a pris beaucoup d'ampleur. Et depuis plusieurs jours, les Stambouliotes trouvent dans les poches des vêtements vendus dans les boutiques de l'enseigne Zara d'Istanbul des messages d'ouvriers turques leur demandant de faire pression sur la marque, afin que les salaires qui leur sont dus soient payés. Cette campagne est appuyée par une pétition en ligne. En effet, **Bravo Tekstil, une usine turque fabriquant des vêtements pour Zara, a brutalement fermé ses portes en juillet 2016**, laissant 140 ouvriers sans emploi et avec trois mois de salaire et diverses compensations impayés (2 739 281 livres turques, soit 600 000 euros environ). Le directeur de l'usine a quant à lui pris la fuite. Après un an de négociations avec la fédération syndicale internationale IndustriAll et l'ONG Clean Clothes Campaign, Zara a accepté d'indemniser les ouvriers, mais seulement à hauteur d'un quart de ce qui leur était dû. Finalement, devant l'ampleur de la campagne d'opinion, Zara a annoncé, début novembre, qu'elle négociait avec IndustriAll et deux autres clients de Bravo Tekstil – Mango et Next –, la constitution d'un fonds qui devrait permettre de couvrir l'intégralité des sommes impayées.

Droits sociaux fondamentaux, RDC, mines

Respect des droits humains, nouveau défi lié à la transition énergétique

Même si le démarrage a été lent, la progression des ventes d'automobiles électriques devrait maintenant connaître une croissance exponentielle ([IE n° 263](#)). Il en est de même des investissements dans les énergies renouvelables. Dans son nouveau rapport (*World Energy Outlook*) rendu public le 14 novembre, l'Agence internationale de l'énergie estime ainsi que d'ici à 2040, les énergies renouvelables devraient capter les deux tiers des sommes investies dans les centrales électriques. **Cela étant, ces évolutions ne sont pas sans poser de sérieux problèmes** dont il importe, à défaut de les avoir anticipés assez tôt, de se saisir sans tarder. Certains des dangers sont liés à la question du stockage de l'énergie produite, en l'occurrence les accumulateurs, dont la production devrait aussi exploser et générer une augmentation considérable de la consommation des matériaux entrant dans leur composition, comme le [lithium](#), le [graphite](#), le manganèse ou le [cobalt](#). Dans un [rapport](#) de 108 pages paru le 15 novembre, **l'association Amnesty International a passé en revue vingt-huit sociétés issues de plusieurs secteurs d'activité** (batteries, composants de batteries, technologies de l'information et de la communication, véhicules), afin d'examiner leurs engagements et leurs initiatives pour identifier et éliminer de leur chaîne d'approvisionnement le travail des enfants et les conditions de travail indignes dans l'exploitation du cobalt en provenance de République démocratique du Congo (RDC). Si l'ONG relève plusieurs avancées encourageantes depuis la publication de son [rapport](#) sur les conditions de travail dans l'exploitation du cobalt en RDC en janvier 2016, **elle remarque aussi qu'aucune des entreprises évaluées n'est totalement transparente.** Loin s'en faut. Renault, la seule société française figurant dans le panel, est le groupe automobile dont les actions dans ce domaine sont les plus pauvres. Le groupe avait déjà fait preuve de la même « timidité » dans la réponse qu'il avait apportée à une **question posée par un actionnaire lors de l'assemblée générale du 30 avril 2015** à propos de l'utilisation, dans ses véhicules, de minerais issus de zones de conflit en indiquant : « *Dès que [le] projet [de règlement européen sur cette question] deviendra un règlement effectif, Renault pourra s'organiser pour y répondre sur la base de l'expérience acquise par Nissan aux USA.* »

Pollution, chimie

ONG et grandes entreprises soutiennent un appel à la suppression des plastiques oxo-dégradables

Les plastiques oxo-dégradables sont des polymères conventionnels auxquels sont ajoutés des additifs chimiques pour accélérer l'oxydation et la fragmentation des matériaux sous l'action des UV, de la lumière et de la chaleur. **Du coup, de nombreux pays dans le monde font la promotion des sacs en plastique oxo-dégradables** en tant que solution face à leur accumulation dans les sols et les océans. Mais au début du mois de novembre, **l'initiative New Plastics Economy, soutenue par la fondation Ellen MacArthur, a publié un communiqué** dans lequel elle recommande de bannir du marché les emballages en **plastique oxo-dégradables** jusqu'à ce que des études sérieuses et indépendantes puissent « *confirmer clairement une biodégradation suffisante des fragments de plastique dans différents environnements et sur*

une échelle de temps suffisamment courte pour que les particules ne s'accumulent pas dans les écosystèmes ». Ce communiqué est appuyé par de nombreuses associations écologistes, dont le WWF, Greenpeace ou les Amis de la Terre, mais aussi par des grandes entreprises, comme les françaises Danone, L'Oréal, Veolia et Suez. Le communiqué souligne que de nombreuses études montrent que l'entière biodégradation des particules varie beaucoup selon les conditions environnementales et que leur durée est souvent bien supérieure à ce qui est annoncé, créant un risque d'accumulation dans les écosystèmes et la chaîne alimentaire. Par ailleurs, la nature de ces matériaux limite considérablement leur recyclage et leur introduction dans les composts.

Pollution, corruption, justice, Equateur, Etats-Unis

Nouveau rebondissement dans l'affaire qui oppose Chevron à des communautés équatoriennes

A la suite d'une plainte déposée par 30 000 indigènes et petits agriculteurs, un tribunal équatorien avait condamné, en 2011, la société pétrolière américaine Chevron à une amende record de 19 milliards de dollars pour des faits de pollution occasionnés dans la forêt amazonienne entre 1964 et 1990 par la compagnie Texaco, reprise ultérieurement par Chevron. Cette amende avait ensuite été réduite à 9,5 milliards de dollars par la Cour nationale de justice du pays. En mars 2014, un tribunal américain a rejeté la décision en s'appuyant sur le fait qu'Alberto Guerra, un ancien président de la cour de la province de Sucumbios (au nord-est de l'Equateur) – qui avait été saisi de l'affaire en 2003 – avait reconnu qu'il avait touché des pots-de-vin pour rédiger le jugement en faveur des plaignants et le remettre au nouveau juge chargé de l'affaire, Nicolas Zambrano. Ce jugement a été confirmé par une cour d'appel de New York en août 2016. Le 9 novembre dernier, les indigènes et agriculteurs équatoriens ont déposé une requête auprès du ministère américain de la Justice, afin que celui-ci ouvre une enquête criminelle à l'encontre d'Alberto Guerra. Dans la lettre adressée par leur avocat, les plaignants démontrent notamment que l'ancien magistrat aurait perçu plus de 2 millions de dollars de la part de Chevron et aurait menti en indiquant que le jugement prononcé contre la compagnie pétrolière en Equateur avait été obtenu grâce à la distribution de pots-de-vin rémunérant l'écriture du jugement final contre Chevron.

Climat, Inde, Europe, énergie, mines

Les campagnes contre les centrales à charbon vont s'accélérer

L'agence Bloomberg New Energy Finance (BNEF) a récemment rédigé un rapport destiné à ses clients, dans lequel elle prédit un avenir sombre pour le charbon en Inde – un des premiers producteurs et consommateurs mondiaux de ce combustible –, surtout après 2031. Ces prévisions reposent notamment sur le fait que le prix de l'électricité issue du charbon produite par les centrales supercritiques (3 890 roupies par MW.h) est désormais plus élevé que celui de l'énergie solaire (2 440 roupies par MW.h pour les plus récentes adjudications) et même que celui de l'énergie éolienne (3 460 roupies), et cet écart devrait continuer à se creuser dans les années à venir. C'est non seulement dû au renforcement des mesures environnementales (en particulier, un dispositif annoncé en décembre 2015 limitant les émissions de dioxyde de soufre, d'oxyde d'azote et de particules émanant des centrales à charbon, dispositif dont l'entrée en vigueur, initialement prévue le 1^{er} janvier 2017, a toutefois été repoussée), mais aussi à l'augmentation des coûts de transport. Selon les experts de BNEF, le prix du charbon livré aux centrales est supérieur de 240 % à celui sorti de la mine. De son côté, Michael Bloomberg, le patron de Bloomberg LP (qui détient BNEF), a annoncé le 9 novembre qu'il allait débloquer 50 millions de dollars pour financer des campagnes, la recherche sur les impacts du charbon sur la santé et des actions juridiques contre les centrales à charbon qui contreviendraient aux règles anti-pollution. Michael Bloomberg, qui a dépensé aux Etats-Unis pour les mêmes objectifs 164 millions de dollars entre 2010 et aujourd'hui, estime que la fermeture de la plus grande partie des centrales à charbon dans le pays résulte plus de la mobilisation de la société civile que des actions gouvernementales. L'homme d'affaires, ancien maire de New York, cherche désormais des partenaires pour élargir son initiative à l'Asie.

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Climat, assurances, charbon

Les assureurs se désengagent du charbon, mais doivent accélérer leur mouvement

Le 16 novembre, dix-neuf pays et six Etats fédéraux américains et canadiens – auxquels il convient d'ajouter le Salvador qui les a rejoints ensuite – ont créé une alliance (Powering Past Coal Alliance) pour accélérer la sortie du charbon. Cette bonne nouvelle pose néanmoins la question de la vitesse du retrait de ce combustible. Il s'agit là d'une question sur laquelle s'interrogent également des associations réunies dans une coalition et qui ont publié un nouveau rapport sur l'implication du secteur de l'assurance dans cette industrie (couverture des risques et investissements). L'étude révèle que quinze compagnies ont déjà désinvesti 20 milliards de dollars en actions et en obligations de l'industrie charbonnière. Mais Les Amis de la Terre France, qui ont produit un rapport complémentaire sur les compagnies françaises, notent qu'une

compagnie comme Axa, qui figure parmi les sociétés ayant pris de telles initiatives, ne va pas assez loin et devrait accélérer son désengagement.

Climat, Norvège, finance, hydrocarbures

Pressions sur la politique pétrolière de la Norvège

Le fonds souverain norvégien, initialement prévu pour investir les revenus excédentaires émanant de l'exploitation des ressources pétrolières du pays et qui détient actuellement plus de 1 000 milliards d'actifs sous gestion, devrait se retirer du pétrole et du gaz. **Cette recommandation émane de la banque centrale norvégienne**, qui a adressé le 16 novembre une [lettre](#) allant dans ce sens au ministère des Finances. Cette préconisation – qui a pour objectif de réduire l'exposition des actifs détenus par l'Etat au secteur pétrolier et gazier, bien plus sensible aux fluctuations des cours des hydrocarbures que l'ensemble des autres secteurs – constitue un signal pour les autres acteurs de la sphère financière. La décision du gouvernement norvégien devrait être prise à l'automne 2018. Parallèlement, le 14 novembre, s'est ouvert à Oslo le **procès intenté au gouvernement norvégien par deux associations** (Greenpeace Nordic et Nature & Youth) à la suite d'une plainte qu'elles avaient déposée le 18 octobre 2016 ([IE n° 246](#)) demandant l'invalidation de l'octroi de dix licences d'exploration pétrolières accordées, le 10 juin de la même année, par le ministère du Pétrole et de l'Energie à treize compagnies. Les associations appuyaient leur demande sur le fait que cette autorisation violait la constitution du royaume, ainsi que l'accord de Paris (que le pays a ratifié le 20 juin 2016), et qu'elle portait atteinte aux générations futures.

ENTREPRISES (initiatives & controverses)

Accès aux services, France, équipements électronique

Schneider Electric élargit l'accès de ses prestataires à des pièces de rechange

La question de la durée de vie des produits et de leur accessibilité passe notamment par un accès élargi aux pièces de rechange nécessaires à leur remise en état. Ce sujet, visible surtout au niveau des produits de grande consommation, en particulier des appareils électroniques ([IE n° 262](#)), vaut aussi pour les équipements. En mai 2016, **l'Autorité de la concurrence s'était saisie d'office à propos de l'accès des prestataires aux pièces de rechange dans le secteur de la maintenance d'équipements de production électrique moyenne tension (HTA) et basse tension (BT)**. Dans ce cadre, elle avait en particulier constaté que Schneider Electric refusait de vendre à des tiers un certain nombre de pièces pour des opérations de maintenance approfondies, dans la mesure où celles-ci ne pouvaient être effectuées que par ses propres techniciens, notamment pour des raisons de sécurité. Le 9 novembre, l'Autorité a annoncé que le groupe avait accepté la commercialisation de pièces jusqu'ici réservées à ses équipes à des prestataires tiers, à condition que ces derniers acceptent de se soumettre à une obligation de formation sanctionnée par une attestation. Les professionnels formés devront en outre réaliser un nombre minimal d'interventions.

Accès aux services, France, eau

Danone Communities poursuit ses investissements pour permettre l'accès à l'eau

Danone est le numéro 2 mondial de l'eau en bouteille. A ce titre, le groupe s'est fixé pour mission de participer à la promotion de l'accès à l'eau potable, qu'il inscrit dans le 6^e objectif de développement durable des Nations unies. Le 6 novembre, l'entreprise a annoncé que **son incubateur d'entreprises sociales, Danone Communities, avait investi dans deux entreprises sociales** : Jibu et DloHaiti. La première intervient en Ouganda, au Kenya, au Rwanda et au Zimbabwe, et utilise un traitement pour rendre l'eau potable et la vendre en bonbonne à un prix abordable à des petits entrepreneurs locaux, qui peuvent ainsi développer une activité. La seconde opère en Haïti et fournit des installations de distribution d'eau sécurisées aux villages. L'eau, traitée grâce à un processus fiable, est ainsi vendue aux communautés villageoises à un prix accessible. Pour Danone, **3 millions de personnes à travers le monde bénéficient déjà de ces systèmes, appelés « kiosques à eau »** (ou *Safe Water Enterprises* en anglais). Le groupe appelle à promouvoir ces techniques qui pourraient alimenter en eau potable 200 millions de personnes supplémentaires.

Climat, Europe, automobile

Le premier réseau européen d'envergure de recharge ultra-rapide de véhicules électriques est lancé

L'idée était en gestation depuis 2016. Cette fois, elle s'est concrétisée. Le 3 novembre dernier, quatre constructeurs automobiles, BMW, Daimler, Ford et Volkswagen, ont annoncé la création d'un consortium européen, baptisé Ionity, pour développer un réseau européen de stations de recharge ultra-rapide pour véhicules électriques. Les 20 premières stations, dont les bornes seront dotées d'une capacité de 350 kW, vont être déployées d'ici à la fin de l'année en Norvège, en Allemagne et en Autriche et seront distantes de 120 km environ. Ionity prévoit 100 stations en 2018 et 400 en 2020.

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

Adressez vos commandes d'abonnement à : CFIE, 52 bd Ornano – 75018 Paris
